



le 24 janvier 2007

Communiqué de presse

SAGE Loiret : une CLE qui ne verrouille rien

L'APSL s'inquiète de la manière dont certaines décisions ont été prises successivement sans réelle concertation avec la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Val Dhuy-Loiret, en charge de mettre en place une gestion concertée des ressources en eau sur le bassin versant de la rivière Loiret, territoire qui assure en partie l'approvisionnement en eau potable de la ville d'Orléans (captages du Val).

Il y a quelques semaines, ce sont des projets d'ouverture de carrières de granulats qui ont fleuri dans le Val d'Orléans sans que les membres de la CLE n'en soient le moins du monde informés.

Plus récemment, Saint-Jean-de-la-Ruelle, dont les captages sont touchés par l'augmentation du taux de nitrates et les difficultés de sécurisation des puits, comme pour d'autres communes du nord ouest de l'agglomération, décide de se raccorder sur l'usine d'eau potable du Val en accord avec la ville d'Orléans. Ainsi les prélèvements sur ces captages augmenteront d'un peu moins de 10% alors que, dans le même temps, la CLE s'interrogeait à juste titre aussi bien sur la capacité des réserves du Val à assumer des prélèvements supplémentaires, que sur les impacts de ces pompages sur les débits du Loiret.

Sans juger le fond de ces décisions, et particulièrement sans remettre en cause la nécessité d'assurer un approvisionnement en eau potable aux habitants de l'agglomération, l'APSL ne peut que s'interroger sur la légitimité et le rôle que certains membres de la CLE donnent dans les faits à cette commission. Celle-ci a travaillé pendant plusieurs mois sur des scénarios et des objectifs de gestion soit sans avoir eu tous les éléments en main, soit en pure perte, certains résultats de ces réflexions n'étant visiblement pas pris en compte.

Dans l'esprit des décideurs, la CLE n'est-elle qu'un leurre destiné à canaliser le débat, pendant que les projets sont décidés en dehors d'elle et en contradiction avec les orientations ?

Pour l'APSL, il s'agit donc de savoir dès à présent si les objectifs définis par la CLE et le programme d'actions qui en découlera auront la possibilité d'être portés réellement sur le terrain et ne resteront pas de simples vœux pieux.

Dans ce contexte, l'APSL interpellera dans les prochains jours les décideurs locaux (élus, représentants de l'Etat, etc) afin de connaître leurs ambitions vis-à-vis des enjeux portés par la commission locale de l'eau du SAGE Val Dhuy-Loiret, alors que la Directive Cadre Européenne sur l'Eau oblige à atteindre le bon état écologique des eaux d'ici à 2015, et que les rivières du bassin du Loiret n'en finissent pas de figurer comme les cours d'eau de la région les plus polluées par les phytosanitaires, après l'Ozanne en Eure-et-Loir.

Contact Presse :

Association pour la Protection du Site de la
rivière du Loiret et de son bassin versant
Lydie BRIDE - Chargée de mission
6, rue Dupanloup
45000 ORLEANS
Tél/fax : 02.38.62.55.89
Tél portable : 06.77.70.97.80
e-mail : secretariat@apsl-loiret.org
site web : www.apsl-loiret.org

